



AVIS PUBLIC

Présentation et dépôt du Règlement numéro 311-2026 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux

Sont par les présentes donné par le soussigné directeur général que :
Lors de la séance ordinaire tenue le 10 mars 2026, à 19h00, le Conseil présenté et déposé le projet de règlement numéro 311-2026 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux.

Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 2, rue du Village, durant les heures normales d'ouverture. Une copie du projet de règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité

Donné à Arundel ce 11 mars 2026

Philip Toone
Directeur général et greffier-trésorier

Presentation and Filing of Bylaw No. 311-2026 Establishing the Code of Ethics and Professional Conduct for Municipal Elected Officials

*The undersigned Chief Executive Officer hereby certifies that:
At the regular meeting held on March 10, 2026, at 7:00 p.m., the Council presented and tabled draft Bylaw No. 311-2026 establishing the Code of Ethics and Professional Conduct for Municipal Elected Officials.*

A copy of this draft by-law is available for consultation at the Municipality's office located at 2 Village Street during regular business hours. A copy of the draft by-law is also available on the Municipality's website.

Issued in Arundel on March 11, 2026

*Philip Toone
Director General and Clerk-Treasurer*

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Philip Toone, directeur général de la Municipalité d'Arundel, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la Municipalité et avoir affiché une copie de cet avis au bureau de la Municipalité et au tableau d'affichage situé au 14, Route du Doctor Henry.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11 mars 2026.

(S) Phili Toone